

Vaud : violence(s) : subir ? réagir ?

Autor(en): **sch**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **84 (1996)**

Heft 10

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BRÈVES

Berne

Que d'attente!

Il aura fallu plus de neuf années de palabres politiciennes pour que naisse enfin le Bureau de l'égalité de la Ville de Berne. Inaugurée le 1^{er} février dernier, l'institution est la première du genre en Suisse à traiter à la fois d'affaires internes mais aussi externes à l'administration communale. C'est dire si le travail de manque pas.

Depuis ses premiers pas, le bureau jouit d'une bonne renommée auprès des autorités et de l'administration. Cela tient à la personnalité de sa cheffe, Regula Maeder. Ancienne conseillère de ville, elle a travaillé au Bureau fédéral de l'égalité avant d'endosser les responsabilités de son nouveau poste. Ses précédentes activités ont sans aucun doute contribué au fait qu'elle ait pu passer aux choses sérieuses dès les premiers jours de son mandat. «*Je n'ai, en effet, pas eu à me familiariser avec les méandres de l'administration, ni à tenter de cerner les principes du sérail politique bernois*», reconnaît-elle.

Luttant contre toutes les formes de discriminations et pour la parité des chances et des salaires entre hommes et femmes au travail, le Bureau de la Ville de Berne s'ingénie également à soutenir les efforts politiques poursuivant ces buts en élaborant des mesures et en veillant à leur application.

Le programme de l'institution vise quatre points principaux: informer le public des thèmes ayant trait à l'égalité; examiner les décrets et projets de loi des autorités de la ville, toujours dans ce même domaine; constituer un réseau entre les organisations féminines et les institutions qui se préoccupent des questions d'égalité; enfin, au sein de l'administration, favoriser la formation continue des fonctionnaires mais aussi la représentation des femmes à tous les échelons de la hiérarchie. Pour tenter d'atteindre tous ces buts, le bureau ne s'est vu accorder que 1,5 poste de travail. A l'origine un postulat en exigeait 2,2. Mais restrictions budgétaires obligent...

Nicole Hager Ouevray

Neuchâtel

Bureau de l'égalité politiquement correct

En mai dernier, un nouveau bureau de la politique de la famille et de l'égalité entre hommes et femmes voit le jour à Neuchâtel. La coupure avec l'ancien BEF est nette.

Pour mémoire: le Grand Conseil neuchâtelois accepte en 1989 l'ouverture, pendant cinq ans, d'un bureau pour établir l'égalité moyennant qu'on y inclue une politique active de la famille. Fermé en décembre 1995 pour des raisons politiques, le bureau subit plusieurs changements. Son nom est modifié, son budget réduit de 100'000 fr., et il déménage à Neuchâtel, pour être intégré complètement à l'administration cantonale.

L'énorme travail effectué par l'ancien BEF ne semble pas être reconnu à sa juste valeur: la reprise s'est déroulée sans contacts directs.

L'importante bibliothèque et les archives sont pour l'instant inaccessibles, faute de place. Ils risquent de rejoindre les fonds d'une bibliothèque publique.

Les dossiers en attente n'ont pas tous été pris en considération par le nouveau bureau, dont le cahier des charges n'est pas encore complètement défini. La priorité est donnée par exemple à l'élaboration d'un arrêté permettant l'application de la loi fédérale sur l'égalité dans le canton, à un projet pilote d'accueil des enfants à l'école et à un autre de collaboration nationale sur la violence conjugale.

Le bureau a été réduit à un poste de déléguée, secondée occasionnellement par une commission de 19 membres, formée de quatre députées de différents partis et de personnes choisies pour leur connaissance du «terrain».

A ses détracteurs qui estiment qu'elle a un poste alibi, Martine Kurth, l'actuelle déléguée, rétorque que son autonomie est grande et que sa position est celle d'une fonctionnaire, nommée par le Conseil d'Etat et non par le peuple. De ce fait, les questions éminemment politiques ne sont pas du ressort du bureau mais concernent le chef du département auquel il appartient.

La déléguée souhaite aussi se démarquer des mouvements féminins et féministes, qui, selon elle, n'ont pas le même rôle à jouer...

Corinne Doret

Vaud

Violence(s): subir? réagir?

C'était le thème de la 61^{ème} journée vaudoise des femmes organisée par le Centre de liaison des associations féminines. Le conseiller d'Etat Philippe Biéler, en ouverture, dit son espoir de voir bientôt une femme à l'exécutif cantonal et félicita le CLAF de participer à cette sensibilisation nécessaire aux problèmes de la violence.

La journée commençait par les «*violences d'ailleurs*», la parole étant donnée aux Algériennes. Sur le podium, Manuela Salvi interrogeait deux Algériennes Bariza et Nora. La première, en Suisse depuis 30 ans, issue d'une famille musulmane tolérante, élevée - en pleine guerre - dans le respect de l'autre qu'il soit homme ou femme, avoue sa peur de l'intégrisme actuel. La seconde, requérante d'asile, en Suisse depuis deux ans, raconta sa peur quotidienne, sa décision de quitter Alger pour délivrer sa famille de l'angoisse perpétuelle d'avoir une fille journaliste. La religion, dit-elle, n'est pas le souci premier des islamistes, ce n'est qu'un prétexte. Leur seul but est le pouvoir. D'autres témoignages bouleversants émanèrent du public, car quelques Algériennes sont venues spontanément. L'une, épouse d'Algérien, a vécu le calvaire de l'irano-américaine Betty Mahmoody *Jamais sans ma fille* et est persuadée de l'indécrottable obscurantisme des familles musulmanes où l'homme a tous les droits, y compris celui de battre sa femme. Une autre a fui Alger: elle ne supportait plus son milieu professionnel à majorité

masculine où elle était sans cesse victime de harcèlement, de menaces, de remarques autoritaires et machistes, cela ajouté à l'angoisse quotidienne de la vie en ville.

La dernière, au contraire, veut rester à Alger. C'est sa manière de lutter contre l'intégrisme dont souffrent et les hommes et les femmes de son pays. Elle témoigne de l'admirable force des jeunes Algériennes qui font des études supérieures avec un enthousiasme et une motivation beaucoup plus grande que les jeunes gens qui savent trouver du travail facilement et sans diplôme, tandis que 77% des étudiants à l'université sont des jeunes filles! Quel autre pays atteint cette proportion?

Seconde partie de la journée: les «*violences d'ici*». D'abord une heure et demie de théâtre improvisation, avec la troupe Caméléon, qui fit réfléchir le public à toutes les formes de violences, non pas physiques mais psychiques et verbales, par de petits sketches qui étaient ensuite discutés, modifiés, rejoués par les spectatrices. Ensuite, un excellent débat mené par Anne-Marie Sauter avec une ancienne assistante de Malley-Prairie, Anne-Marie Henchoz, avec Catherine Jaquet de la Fondation des Oliviers et M. Testuz de la Police judiciaire lausannoise. C'était le regard des professionnels sur l'accueil des victimes de violence, leur traitement, le traitement des violents eux-mêmes, celui de leur entourage, tout cela en parallèle avec le problème des personnes souffrant d'une maladie de la dépendance (alcool, drogue, remèdes).

(sch)

Commandes en tout genre
(022) 343 22 33

Une librairie
unique en
Suisse romande!



Avenue Cardinal-Mermillod 18 - 1227 Carouge/Genève
Ouverture: 9h - 12h et 14h à 18h30 - samedi: 10h - 13h

Auteures suisses
Biographies
Droits
Education
Enfants
Féminisme
Femmes d'ailleurs
Histoire
Maternité
Psychologie
Romans
Santé
Sexualité
Sociologie
Témoignages